COMMUNIQUE DE PRESSE
Conseil de l'Europe
Communication

T +33(0)388412560 www.coe.int pressunit@coe.int

Réf. DC 053(2012)

Prix des bonnes pratiques pour les villes côtières européennes : annonce des lauréats

Strasbourg, 26.04.2012 – Jean-Claude Mignon, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et Keith Whitmore, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ont annoncé aujourd'hui les résultats du Programme « Prix des bonnes pratiques pour les villes côtières européennes » lors d'une cérémonie durant la session de l'APCE à Strasbourg.

L'idée de récompenser les meilleures pratiques locales en faveur de la régénération des villes côtières a été lancée par le Conseil de l'Europe en janvier 2012 dans le cadre de la présidence britannique du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Le programme a été mené par le Centre d'expertise sur la réforme de l'administration locale du Conseil de l'Europe, en partenariat avec le Congrès, l'Assemblée parlementaire et l'Association britannique des collectivités locales. Il a pour objectif de recenser et récompenser les collectivités locales appliquant des pratiques innovantes pour inverser la récession économique et sociale qui frappe de nombreuses communautés côtières et de leur permettre ainsi d'échanger leurs connaissances et leur expérience en la matière avec d'autres.

Après évaluation des 48 candidatures reçues, le Premier prix a été attribué à Yevpatoria (Ukraine), le Deuxième prix conjoint à Bournemouth et Canterbury (Royaume-Uni) et le Troisième prix conjoint à Heroy (Norvège) et Zadar (Croatie).

Le jury a décidé, en outre, de distinguer les projets novateurs sélectionnés pour le dernier tour de la compétition et nominés pour le prix des bonnes pratiques. Ce sont les suivantes :

Southampton (Royaume-Uni)
Great Yarmouth (Royaume-Uni) (2 nominations)
East Riding (Royaume-Uni)
Heraklion (Grèce)
Murter Kornati (Croatie)
Aviles (Espagne)
Le Havre (France)
Odessa (Ukraine)
Bibinje (Croatie)

Par ailleurs, plusieurs demandes de participation de municipalités non-européennes ont été acceptées et évaluées selon les mêmes critères que toutes les autres. Parmi celles-ci, le projet d'Ashkelon (Israël) a obtenu une note aussi élevée que d'autres nominés dans la compétition générale.

A noter enfin, la remise d'un Certificat spécial à l'unique province ayant présenté sa candidature, la province de Barcelone (Espagne), ce, pour encourager la mise en œuvre de pratiques innovantes dans l'aide aux villes côtières aux niveaux provincial et régional.

Les lauréats et les nominés sont invités à la cérémonie de remise des prix qui aura lieu à Blackpool (Royaume-Uni) le 9 mai 2012.

Contact :
Conseil de l'Europe, Centre d'expertise pour la réforme de l'administration locale
Daniel POPESCU, Tél: +33 (0)3 88 41 36 08, daniel.popescu@coe.int